



OUAGADOUGOU 2050,

Vivre le quotidien à l'échelle du Grand territoire

Document Sujet

Atelier International de maîtrise d'œuvre urbaine du 1er au 15 mars 2019



les ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine

Les Ateliers de Cergy sont une association à but non lucratif créée en 1982 à l'initiative des urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise. Aujourd'hui c'est un réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain. Centrée sur la pratique de la maîtrise d'œuvre urbaine, l'association organise des ateliers envisagés comme un lieu de conception et de créativité collective. En France ou dans d'autres pays, ils apportent aux maîtres d'ouvrage un regard international et des propositions illustrées sur la stratégie territoriale et les projets d'aménagement urbain. Ils sont aussi, par la confrontation des métiers et des cultures, un lieu de remise en question des apprentissages et d'échange de haut niveau.

À l'initiative de la mairie de Ouagadougou, les Ateliers de Cergy organisent du 1er au 15 mars 2018 un atelier dans cette ville.

Crédits et Remerciements

Ce document présente le sujet de l'atelier de Ouagadougou. Il est envoyé aux partenaires et à l'ensemble du réseau international des Ateliers, dans le but de mobiliser les candidatures de professionnels. Il est le fruit d'un travail collaboratif mené avec les acteurs locaux à Ouagadougou à l'occasion de la mission exploratoire menée du 18 au 23 mai 2018 et par la suite. Nous tenons à remercier toutes les personnes rencontrées lors cette mission exploratoire et par la suite par leurs présences et leurs échanges ils ont contribué à la construction de ce document.

L'atelier, un outil au service du développement territorial

L'atelier de Ouagadougou est organisé selon la méthodologie originale des Ateliers de Cergy, pendant 2 semaines, du 1^{er} au 15 mars 2018, des professionnels de pays et de métiers différents seront réunis à Ouagadougou.

Après quelques jours de découverte du territoire et de rencontre avec les acteurs, ils travailleront en équipes pluridisciplinaires dans le but de proposer des stratégies et des propositions de projets pour le territoire.

Ces professionnels seront accompagnés par un comité local de partenaires qui réagiront et compléteront les propositions lors de différents moments d'échange.

À l'issue de l'atelier, un jury, présidé par les autorités locales, fera ressortir les meilleures propositions de chaque équipe.

L'atelier est une plateforme d'échanges non commerciaux. Tous les participants et personnes associés à la démarche sont bénévoles et non rémunérés. Il n'y a pas de prix ni de marché à gagner. L'objectif est de participer à la construction collective d'une vision d'avenir pour la ville de Ouagadougou.

Pilotes de l'atelier

Halimatou Mama Awal, Docteur en architecture, France-Cameroun

Sylvain Saudo, Ingénieur Urbaniste, France

Expert associé

Léandre Guigma, Architecte, Docteur en urbanisme, Burkina Faso

Équipe permanente des Ateliers

Pierre-André Perissol, Président

Christine Lepoittevin, Directrice

Véronique Valenzuela, Directrice des projets

Terric Jouaillec, Coordinateur des projets internationaux

Morgan Bourgeois, Assistant Gestion

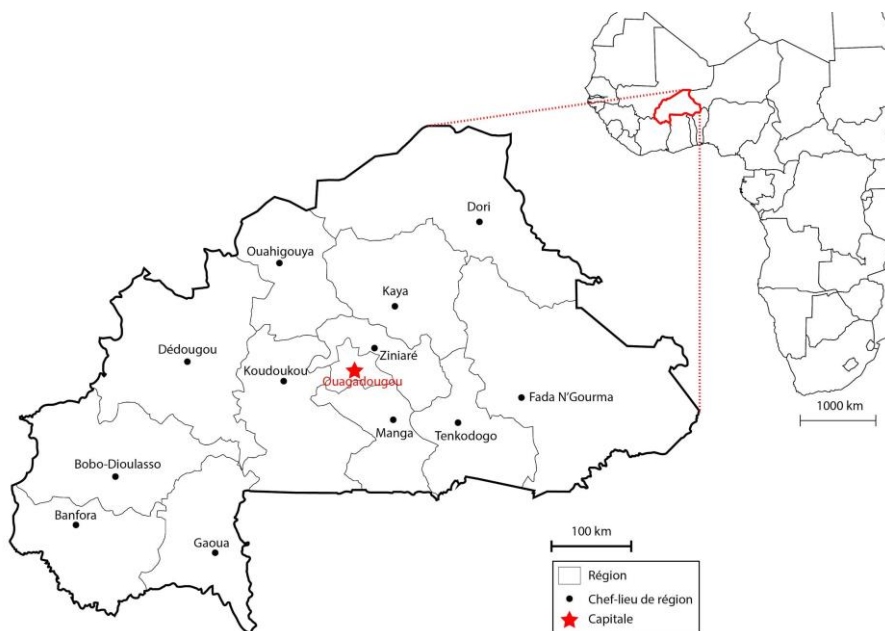
Khadijatou Sene, Assistante Administrative et logistique

Table des Matières

| | |
|--|----|
| <i>Table des Matières</i> | 3 |
| 1 Ouagadougou, une position centrale en Afrique de l’Ouest | 4 |
| 1.1 Ouagadougou capitale politique, économique et culturelle | 5 |
| 1.2 La gouvernance du Grand Ouaga..... | 6 |
| 1.3 Du “Wogdogo” capitale du Royaume moose à la capitale du Burkina Faso | 8 |
| 2 Enjeux d’une métropole en devenir | 10 |
| 2.1 Un étalement incontrôlé qui ne fait pas urbanité | 10 |
| 2.2 De multiples vulnérabilités qui en menacent le devenir | 12 |
| 2.3 Des intensités urbaines à révéler dans une agglomération diffuse..... | 16 |
| 2.4 Les interstices comme espaces de fertilité et d’ingéniosité populaire..... | 17 |
| 3. Le sujet de l’atelier..... | 19 |
| 3.1 Ouaga 2050, faire quotidien dans une métropole vulnérable..... | 19 |
| 3.2 Tanghin, laboratoire d’innovation urbaine | 21 |
| 4. Calendrier de l’atelier et modalités de participations | 22 |
| 4.1 Format et calendrier de l’Atelier du 1 au 15 mars 2018 | 22 |
| 4.2 Programme | 22 |
| 4.3 Être participant | 23 |
| Fiche de candidature Ouagadougou 2019 | 24 |

1 Ouagadougou, une position centrale en Afrique de l'Ouest

| | Pays | Ville |
|------------|--|--|
| | Burkina Faso | Ouagadougou, <i>Ouaga</i> . |
| Population | 20,2 millions d'habitants (estimation 2018) croissance de 3,1% par an | 2,8 millions d'habitants (2015) croissance de +7,2 % par an (soit l'un des taux les plus élevés du monde) |
| Superficie | 274 200 km ² | 2 805 km ² (280 500 ha) |
| Densité | 73,6 hab./km ² | 903 hab./km ² |



Vue aérienne de Ouagadougou -google map 2018



1.1 Ouagadougou capitale politique, économique et culturelle

Ouagadougou est la capitale politique du Burkina Faso, pays enclavé de l'Afrique subsaharienne. Sur une superficie de 274.200 km², on estime la population du pays à plus de 20 millions d'habitants dont 26 % est urbaine. L'agglomération de Ouagadougou est située au centre du pays dans la province de Kadiogo. Le phénomène de métropolisation en cours donne à la capitale des fonctions à la fois politique, économique et culturelle du pays. Ouagadougou s'étend sur une tache urbaine d'environ 50.000 hectares, dont un quart est occupé par des quartiers précaires, localement désignés par le terme « non-lotis », le reste de l'agglomération étant loti, c'est à dire régulièrement aménagé.

Les éléments morphologiques marquant le territoire urbain de Ouagadougou sont les 3 barrages situés au nord du centre-ville ainsi que la ceinture verte délimitée en plan et qui englobe le parc urbain Bangr Weogo au nord-est, communément appelé « la forêt ». Le réseau des voiries urbaines structurantes est sous une forme radiale à partir du centre-ville. Un boulevard circulaire initié dans les années 80 est aménagé sur trois quarts de son itinéraire.

La densité moyenne de l'agglomération est faible, autour de 50 habitants à l'hectare. Mais elle peut dépasser 100 habitants à l'hectare dans les quartiers non lotis.

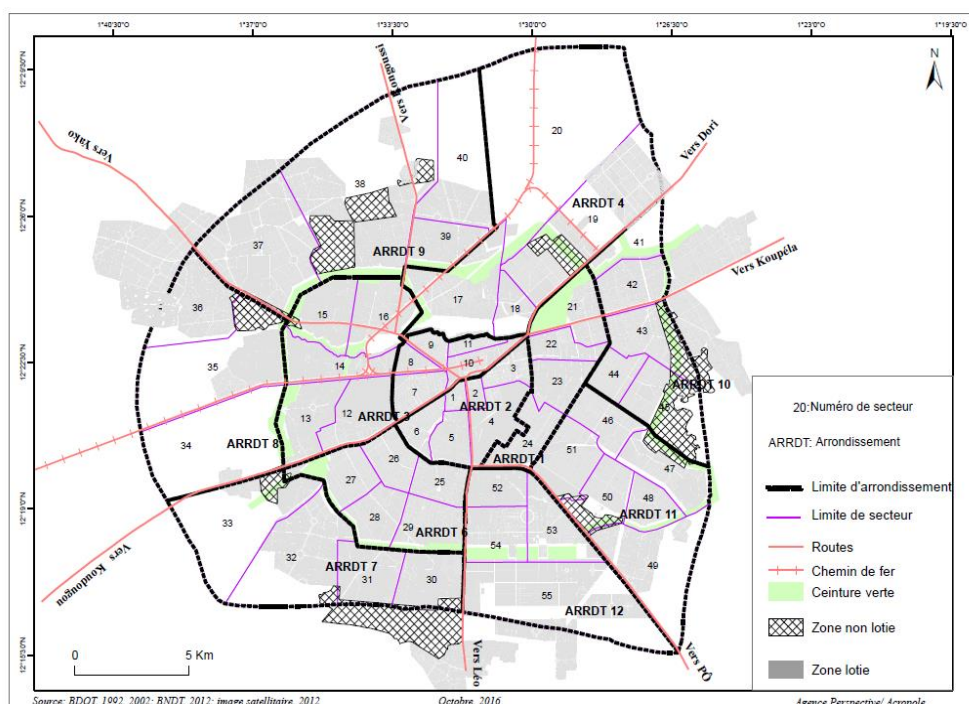


Il existe une soixantaine d'ethnies au Burkina Faso dont la majorité sont les Mossé (40% de la population), suivi des Gourmantché, des Lobis, des Sénoufos, des Bobos, des Peuls et des Touaregs. Certaines ethnies vivent aussi dans les pays limitrophes : le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger. Ouagadougou la capitale politique se caractérise par une population cosmopolite regroupant toutes les ethnies du pays, mais aussi des populations étrangères notamment celles des pays limitrophes. La deuxième ville en termes de poids démographique et de développement urbain est Bobo-Dioulasso, situé à 360 km de Ouagadougou, à l'ouest de Burkina Faso.



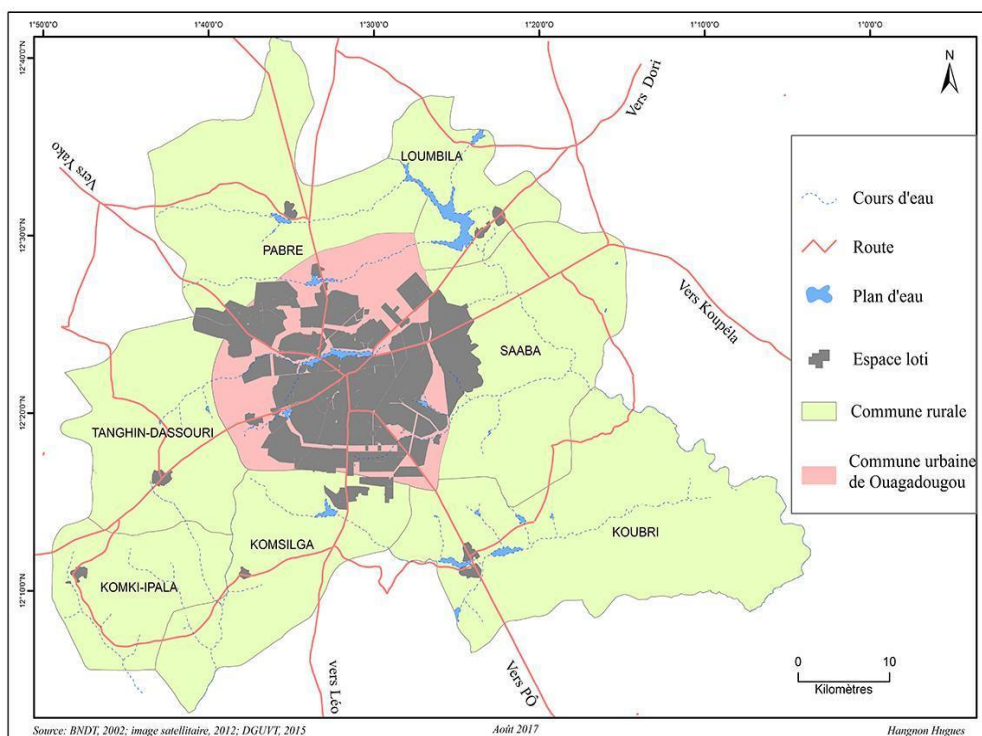
1.2 La gouvernance du Grand Ouaga

Sur le plan du découpage administratif, Ouagadougou est composé de 12 arrondissements et de 55 secteurs.



En termes de gouvernance, Ouagadougou est une « commune urbaine à statut particulier » dirigée par un maire central élu et par 12 maires d'arrondissements. Ouagadougou est localisé dans le plateau central moaga. De ce fait, il demeure empreint des marques de la chefferie traditionnelle moaga, manifeste par la présence dans la ville, des palais royaux du Moogo Naaba chef suprême des mossés et de ses ministres. Il existe aussi des chefs traditionnels dans les quartiers. Ces derniers n'ont pas de statuts administratifs, mais sont consultés par les autorités publiques et les techniciens, pour toute décision importante concernant l'aménagement et la vie du quartier.

L'agglomération de Ouagadougou a dépassé les limites de son territoire administratif et s'étend dans le territoire du Grand Ouaga. Le Grand Ouaga couvre une superficie de 3300 km² sur un rayon de 30 km autour de la capitale Ouagadougou. Il comprend la commune urbaine de Ouagadougou et sept communes rurales autour de Ouagadougou : Pabré, Tanghin-Dassouri, Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Saaba et Loubila.



Ce territoire est planifié au moyen d'un *schéma directeur d'aménagement du Grand Ouaga (SDAGO)* élaboré en 2010. Quelques grands projets structurants sont ainsi portés à l'échelle du Grand Ouaga (réalisés ou en cours d'exécution).

- **Le Barrage de Ziga 2** est situé à 50 km de l'agglomération. Ce barrage est devenu la principale source d'approvisionnement en eau potable des Ouagalais depuis les années 2000, suite à l'exploitation du barrage de Tanghin et du barrage de Loumbila. Mais la capacité de Ziga d'approvisionner l'agglomération de Ouagadougou risque d'être dépassée d'ici 2028.
- **L'Aéroport de Donsin** est implanté à 30 km au nord de Ouagadougou. À terme, il se substituerait à l'actuel aéroport situé au centre-ville.
- Le **Boulevard périphérique de Ouagadougou** est une voie de contournement de l'agglomération de Ouagadougou à l'échelle du Grand Ouaga. Il s'étend sur une circonférence de 125 km et traverse les communes rurales du Grand Ouaga. Il est financé en Partenariat public privé.
- La **Ville Nouvelle de Yennenga** est située à Koumbri, à 20 km au sud de Ouagadougou. C'est un projet de Ville nouvelle portée, par un promoteur privé CGE Immobilier sur une superficie de plus de 700 hectares.
- **L'Université Ouaga II** est localisée à Gonsin dans la commune rurale de Saaba, à 25 km à l'est de Ouagadougou.

La gouvernance du territoire du Grand Ouaga interpelle sur :

Comment projeter Ouagadougou 2050, une métropole soutenable en devenir offrant aux populations des lieux de vie de qualité ?

Comment concilier vulnérabilité du territoire et développement économique et social?

1.3 Du “Wogdogo” capitale du Royaume moose à la capitale du Burkina Faso

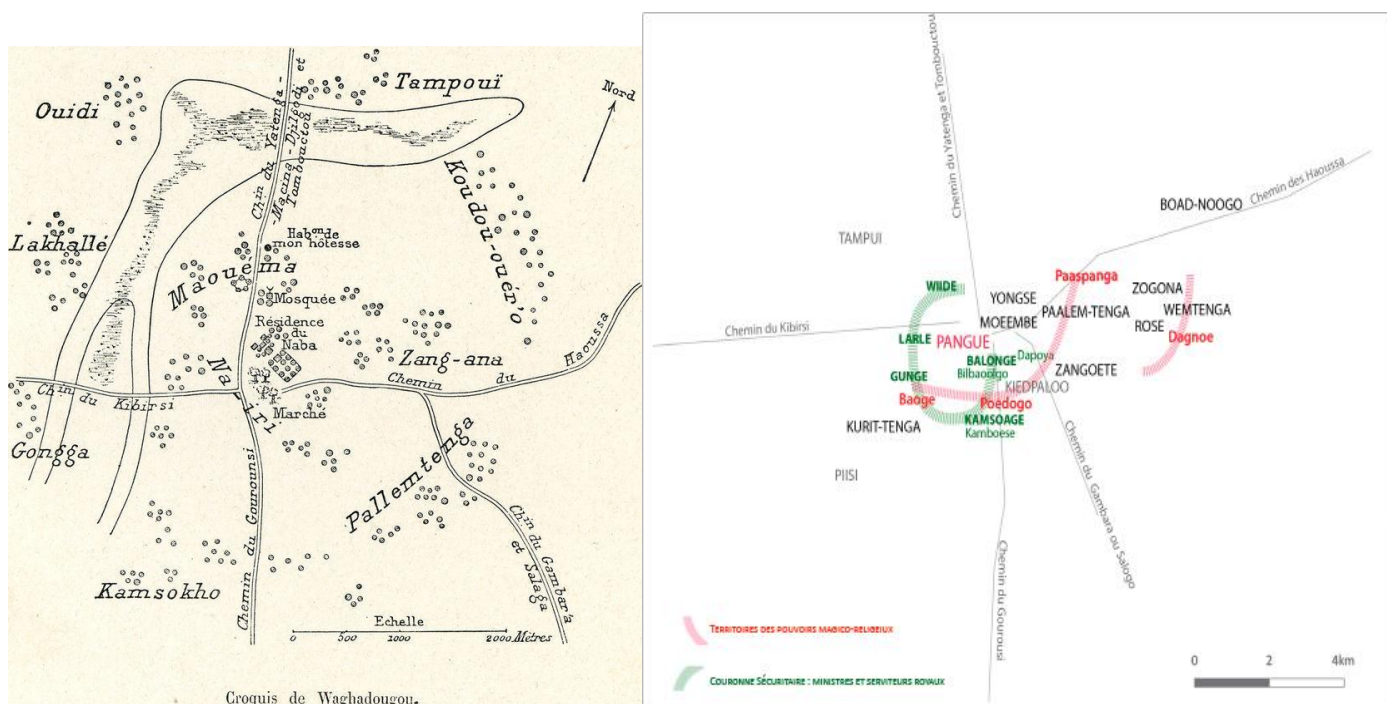
Historiquement, la capitale est située au carrefour des anciens chemins de commerces, une position stratégique à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, qui dans l'histoire a permis à la métropole ouagalaise d'être l'instrument de trois pouvoirs étatiques : le Moogo, la Haute-Volta, le Burkina Faso.

Wogdogo : Royaume moose

C'est à partir de 1495 que *Wogdogo* devient le *Natenga*, c'est-à-dire la métropole centralisant le pouvoir traditionnel Moose. La légende raconte que le Royaume du Moogo fut fondé de la rencontre de la princesse Nyennega et du chasseur Riare. L'union donna naissance à un fils nommé Ouedrago (étalon) qui fonda Tenkodogo (le vieux pays). C'est plus tard que sa descendance, le *naaba* Wubri fondera Wogdogo. Spatialement, on observe dans le premier croquis de la ville que le territoire était traversé par le chemin menant au nord au pays Yatenga et à Tombouctou, au sud chez les Gourounsi, les chemins menant à l'ouest chez les Haoussa, et à l'est chez les Kibirsi. La structure spatiale du natenga se décompose en groupement de quartiers (*zaca*) affiliés à une pyramide des pouvoirs de la chefferie. Cette réalité de chefferie a très fortement marqué le territoire et s'est perpétuée durant des années. Elle s'est maintenue lors de la colonisation et s'inscrit dans la vie contemporaine : toutes les semaines se déroule la cérémonie traditionnelle du « faux départ du Moogo Naaba ».

Cette superposition entre réalité contemporaine et tradition est au cœur des enjeux d'urbanisation du territoire, comment les aménageurs se confrontent-ils à concilier la légitimité coutumière et la réglementation moderne ?

La question de la propriété foncière devrait-elle prendre en compte cette réalité bicéphale entre tradition et modernité ?

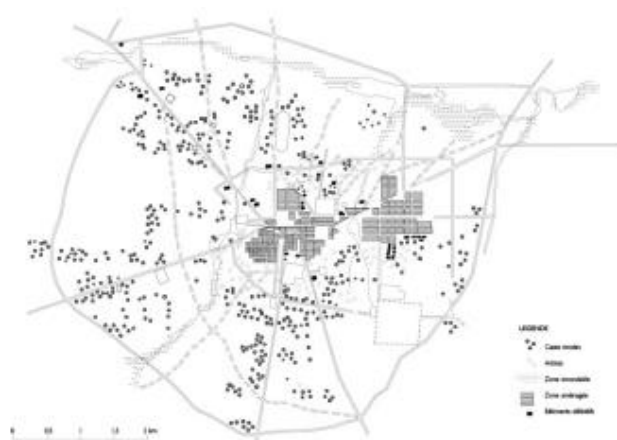


La ville coloniale : entre ville européenne et village indigène

L'organisation spatiale des *zaca* sera une structure de base pour l'installation du pouvoir colonial. En 1896, le royaume Moaga, devient colonie française, *Wogdogo* devient Ouagadougou, centre administratif colonial. Entre ville européenne et ville indigène, l'espace urbain devient dual. On observe d'un côté les tracés régulateurs hérités d'une pensée technique occidentale et de l'autre une organisation diffuse en concessions perpétuée par une culture

traditionnelle et locale. La photo de 1930 nous montre le tracé des îlots planifiés des concessions traditionnelles. L'urbanisation est portée par des idéaux hygiénistes et organise le territoire en « zonages » délimités et réglementés. Le plan de 1932 ci-dessous révèle la dualité entre le centre administratif européen et les territoires indigènes périphériques. On retrouve un tracé régulateur au centre et un système de concessions diffus en périphérie. Le centre-ville est affirmé par la densité par des équipements et grands axes structurants de l'administration publique. Entre les tracés en damier et les concessions « organiques » du village, l'opposition donne naissance au concept de « ville-village ».

Aujourd'hui ce paysage dual hérité de la ville coloniale se cristallise par la coexistence de territoire planifié et spontané, quel enseignement peut-on en tirer pour le projet de Ouaga 2050 ?



De la Capitale de la Haute-Volta à la capitale du Burkina Faso

En 1960, Ouagadougou devient capitale de la Haute-Volta indépendante et à partir de 1984 elle prend le rôle de capitale de la nouvelle nation que Thomas Sankara renomme Burkina Faso. À partir de 1983, Ouagadougou fut l'instrument de la « révolution » que menait Thomas Sankara. Il instaure les « secteurs » pour se détacher de l'appartenance de quartiers régis autrefois par un statut coutumier et colonial. Avec la Réforme Agraire Foncière (RAF) de 1984, le sol devient la propriété de l'État. La ville était à ce moment-là à 70 % irrégulière. Des opérations de lotissement dites « commando » sont opérées dans l'ensemble du territoire urbain. Pour remédier à ces conditions de vie précaires, Thomas Sankara instaure l'égalitarisme social et spatial. Il prônait le slogan : « un ménage / une parcelle puis un ménage/un toit » ce qui donne le droit à tous citoyens de bénéficier d'une parcelle lotie. Cependant, au fil du temps, l'idéologie de cet égalitarisme sera détournée au profit des spéculateurs fonciers.

La période postrévolutionnaire est marquée par le lancement d'un processus de « décentralisation », et l'augmentation des zones non-loties est générée soit par l'exode rural soit par la pression spéculative foncière. Le projet ZACA projette un centre d'affaires voué à amener de nouveaux investisseurs dans le but de dynamiser le secteur économique de la capitale. Puis un autre centre résidentiel, Ouaga 2000 où toute l'administration ainsi que la présidence sont déplacées. C'est dans ces terrains d'expérimentation (ZACA et OUAGA 2000) que les architectes produisent des projets contemporains dits « modernes ».

2 Enjeux d'une métropole en devenir

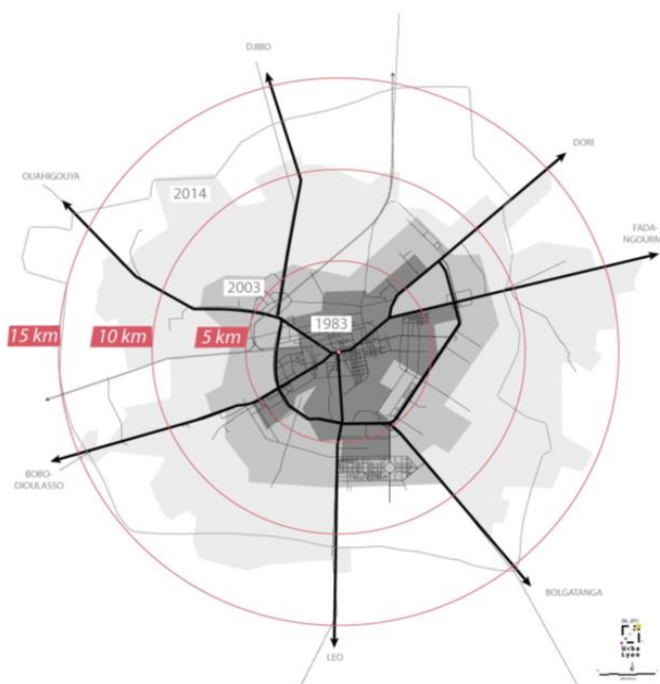
2.1 Un étalement incontrôlé qui ne fait pas urbanité

Ouagadougou compte à ce jour 3 millions d'habitants et affiche un taux de croissance démographique de 7%/an du fait de l'accroissement naturel et des migrations. On estime sa population à environ 4 millions d'habitants d'ici 2025.

Cet accroissement vertigineux de la population ouagalaise rend le travail de planification urbaine difficile, voire impossible, et renvoie dès lors à une logique de (re)structuration / (ré)organisation. On observe ainsi un décalage entre cette forte croissance démographique et l'offre de services urbains, en termes de logements, d'infrastructures et d'équipements de proximité adaptés aux besoins des citoyens. L'augmentation de la population engendre une croissance spatiale exponentielle : l'emprise urbaine de l'agglomération de Ouagadougou a triplé (superficie multipliée par 2,8) entre 1992 et 2002, tandis que selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD 1996, 2006), l'accroissement démographique a doublé (population multipliée par 2,1) entre les deux recensements de la population de 1996 et de 2006.

Depuis 40 ans, une expansion urbaine très importante

| | Population | tache urbaine | |
|------|------------|---------------------|-------------------|
| | | Surface | Rayon |
| 1985 | 450 000 | 80 km ² | 5 km |
| 2003 | 1 200 000 | 150 km ² | 7 km |
| 2014 | 2 000 000 | 400 km ² | Dépasse les 10 km |
| 2025 | 3 200 000 | 700 km ² | 15 km |



Evolution de l'expansion urbaine – Agence urbaine du Grand Lyon

De nos jours, on dénombre dans l'agglomération de Ouagadougou plus de 400.000 parcelles produites à travers des lotissements officiels, mais la moitié d'entre elles demeure non bâtie. À ces zones loties, s'ajoutent de vastes étendues de quartiers précaires, localement désignés par le terme « quartiers non lotis ».



Ces quartiers non lotis abritent plus d'un tiers de la population ouagalaise. Ils sont occupés par des citoyens qui ont acheté leurs terrains auprès de possesseurs terriens ou de chefs traditionnels sans l'autorisation de l'administration publique. La pratique des lotissements a consisté, depuis les années 80, à régulariser les occupations spatiales des résidents au sein des quartiers non lotis. Aujourd'hui encore, la plupart des résidents de ces quartiers attendent une régularisation de leur occupation foncière par le lotissement. Ces quartiers non lotis sont en pleine densification et accroissement spatial. Pour partie, ils répondent au besoin d'une population qui ne peut accéder à l'offre location-vente privée. Pour autre partie, ces quartiers non lotis sont la conséquence d'une logique spéculative (achat à moindres frais de parcelles / constructions dont on attend qu'elles soient "officialisées"). Ces quartiers d'habitat spontané se caractérisent par une densité d'occupation d'environ 100 hab/ha) et forment avec les quartiers lotis riverains une couronne d'habitats sous-équipés et sous-viabilisés par rapport au centre-ville. Les logements y sont autoconstruits, majoritairement en banco et de qualité très hétérogène.



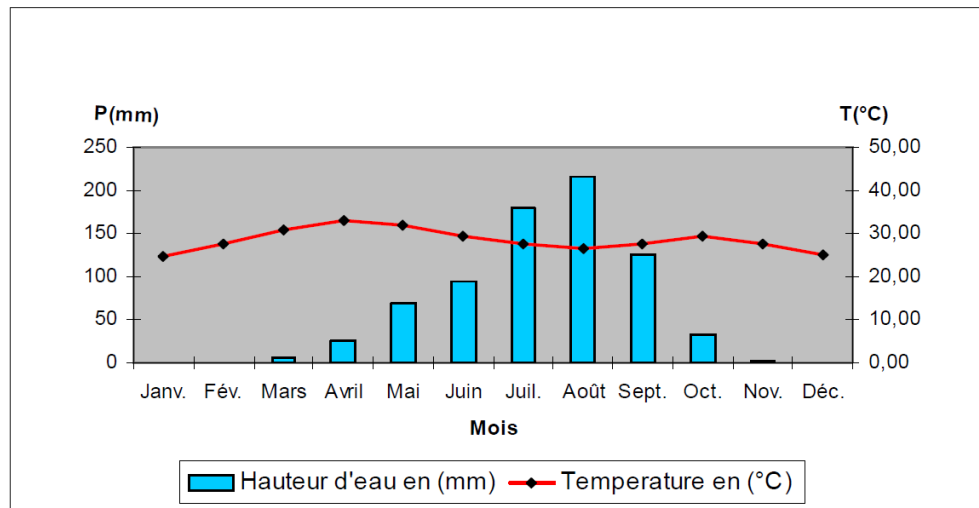
Comment anticiper et accompagner l'expansion métropolitaine de Ouagadougou, sachant que Ouagadougou est situé au centre du Burkina Faso et que son expansion spatiale n'est limitée par aucune contrainte physique ou naturelle ?

Comment prendre en compte les nombreux enjeux des quartiers non lotis dans le développement de cette agglomération ouagalaise?

2.2 De multiples vulnérabilités qui en menacent le devenir

Eau // Adduction

L'eau constitue l'une des principales vulnérabilités de Ouagadougou, par son absence lors de la saison sèche, par son abondance lors de la saison des pluies ou par sa potabilité.



Source : météorologie de l'aéroport de Ouagadougou

Sous la responsabilité de l'ONEA (Office national), environ 75% des ménages ont accès à l'eau potable :

40% s'approvisionnent à partir des bornes-fontaines ou du réseau d'adduction présent en centre-ville,

35% à partir des forages privés,

5% à partir des puits traditionnels

Alors que les trois barrages centraux qui apportent tant à l'identité de cette ville sont aujourd'hui ensablés, ils ne peuvent plus assurer pleinement leur rôle d'exutoire, de tampon ou d'approvisionnement en eau potable

de l'agglomération. L'ONEA souhaite en céder la gestion alors que c'est à ce jour le barrage de Ziga situé à 50 km de l'agglomération qui est devenu la principale source d'approvisionnement en eau potable des Ouagalais.

Une menace importante pèse sur la métropole alors que la demande augmente au-delà des prévisions (demandes de raccordement au réseau tant sur la métropole qu'au sein des villages situés entre Ziga et Ouaga) et que Ziga est déjà exploité à 80% de ses capacités. Les prévisions montrent que le plafond de Ziga sera atteint dès 2028 et aucune autre source d'approvisionnement n'est à ce jour identifiée.



Eau // Assainissement

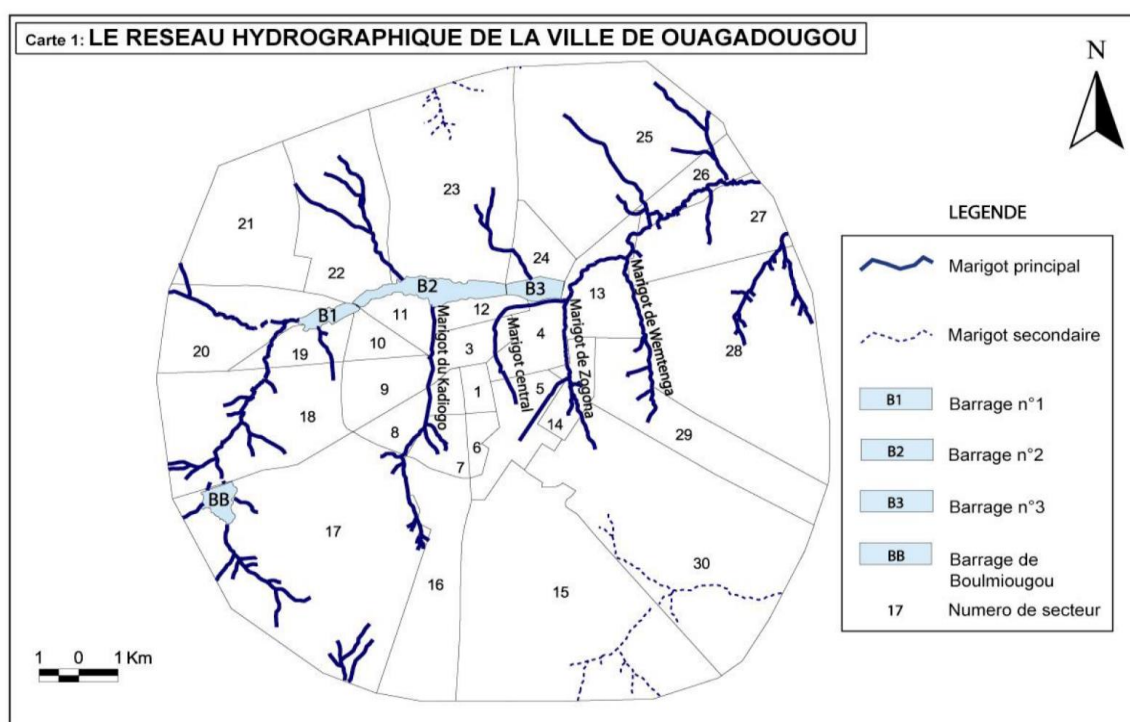
Autre menace, l'assainissement des eaux usées se fait à ce jour

- pour partie au sein même de la parcelle (latrine, puisard)
- pour partie dans la rue (rigole, caniveau)

Malgré un travail de l'ONEA depuis les années 1990 et un Plan Stratégique d'Assainissement de Ouagadougou, une bonne partie des matières de vidange sont rejetées dans l'environnement urbain sans précaution. La ville de Ouaga reste ainsi confrontée au "péril fécal" avec nombre de consultations médicales qui restent liées à une maladie d'origine hydrique.

Eau // pluies

Les eaux pluviales constituent une autre menace. L'implantation de la ville s'est faite sur un site que l'on pourrait qualifier de marécageux (la présence de marigots constituait une protection naturelle contre les envahisseurs), ensemble de terrains plats qui descendent en pente douce (entre 0,5 et 1%) du sud vers le nord, sans aucun point élevé. Les sols ont une faible capacité d'infiltration et de conservation d'eau.



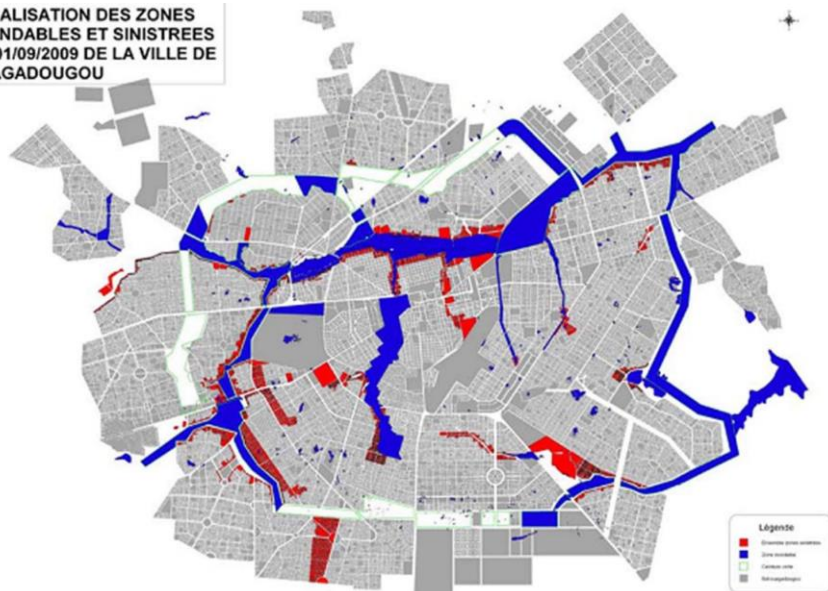
Source: IRD / UR PERSAN

Décembre 2003 / KAFANDO Y.

Source: In KAFANDO Y. (2006)

Avec des épisodes pluvieux qui, s'ils sont globalement en baisse sur les 30 dernières années (phénomène de dessèchement), peuvent aussi être particulièrement intenses (jusque 180mm/h), un manque d'entretien des collecteurs, une accumulation de dépôts solides (ordures, produits de charriage) ou une faible capacité intrinsèque de ceux-ci rendent le risque inondation fort. En pareille situation, la pollution et le risque sanitaire se posent avec acuité.

**LOCALISATION DES ZONES
INONDABLES ET SINISTRÉES
DU 01/09/2009 DE LA VILLE DE
OUAGADOUGOU**



Beaucoup de maisons sont situées dans des zones inondables, principalement dans la zone non lotie qui a compté 67% des sinistrés lors des dernières inondations alors que l'attribution officielle de titres de propriété dans des zones déclarées inconstructibles par les plans d'aménagement traduit un certain laxisme.

Ainsi on note que l'eau semble constituer à la fois une menace et un atout pour la ville.

D'autres vulnérabilités méritent d'être évoquées ici sans que nous ne puissions disposer d'un grand recul pour les qualifier.

Qualité de l'air

La qualité de l'air semble en forte dégradation. La ville de Ouaga est confrontée aux problèmes de pollution atmosphérique relative à l'intensification du trafic routier. Une étude épidémiologique (2003) a établi que plus 26% des patients reçus en consultation à l'hôpital Yalgado souffrent de maladies respiratoires liées à la mauvaise qualité de l'air.

Dépendance aux énergies fossiles

Le coût de l'énergie électrique au Burkina est l'un des plus élevés de la sous-région, ceci s'explique par le fait que cette énergie est pour une bonne part, d'origine thermique. La fourniture de l'électricité est assurée par la SONABEL. Selon cette dernière, la ville de Ouagadougou comptait environ 545 000 abonnés en 2015, soit une part infime des Ouagalais. Les délestages sur le réseau sont quotidiens et même organisés pour faire face à une demande supérieure à l'offre.



Manifestation contre la hausse des prix des carburants, à Ouagadougou, le 29 novembre 2018

À Ouagadougou, les deux principales sources d'énergie pour l'éclairage sont le pétrole lampant (68,1 % des ménages) et l'électricité (30,2 % des ménages). Les ménages les plus démunis utilisent presque exclusivement des lampes à pétrole (96,3%).

Pollution des sols / Gestion des déchets

La gestion des déchets solides dont la quantité va croissante constitue une problématique marquée dans la capitale où seuls environ 50% des déchets sont collectés. Pour les 50% restants, ils viennent coloniser les espaces vides de la ville, parfois incinérés ici ou là, interrogeant la pollution des sols, notamment dans des terrains (ceinture verte, abords des barrages, abords des marigots) qui sont cultivés.



Vue de la ceinture verte

Comment augmenter la résilience de Ouaga face à ce faisceau de menaces ?

Comment inverser la logique et parvenir à transformer ces vulnérabilités en atouts? Comment penser un Ouaga à horizon 2050 qui aura su atténuer ses dépendances, s'adapter aux aléas météorologiques, tirer profit de ses ressources (eau, déchets, soleil, etc.)?

2.3 Des intensités urbaines à révéler dans une agglomération diffuse

Le tissu urbain de Ouagadougou se déploie de manière continue dans un rayon de 15 km et au-delà, d'autres polarités (grands équipements, infrastructures et projets structurants) sont implantées dans un rayon de 50 km à partir du centre de Ouagadougou : Ville nouvelle de Yenenga (20 km au Sud), Aéroport de Donsin (30 km au Nord), Barrage de Ziga (50 km à l'Est), Université Ouaga II (25 km à l'Est), etc.

Hormis le centre-ville historique et le nouveau centre (Ouaga 2000) situé au sud de la ville, les quartiers de Ouagadougou se développent autour de polarités diffuses, caractérisées par le développement de rues marchandes et d'activités informelles le long des axes structurants de circulation, surtout le long des voies bitumées.

Dans une démarche prospective, le Schéma Directeur d'Aménagement du Grand Ouaga (SDAGO) ou le Plan d'occupation des sols (POS, 2007) de Ouagadougou proposent pourtant une structuration de l'espace urbain autour de centralités urbaines secondaires à développer en s'appuyant sur des dynamiques socioéconomiques locales.



de gauche à droite : SDAGO et POS

Ouagadougou bénéficie d'un écosystème naturel constitué par les trois barrages et le parc urbain Bangr Weogo communément appelé « La forêt ». En complément de cet écosystème naturel, les aménageurs ont progressivement constitué une ceinture verte au gré des lotissements successifs, de 1976 au début des années 2000. Mais cette ceinture verte est régulièrement attaquée par différents aménagements (habitat, carrières d'extraction, décharges, ordures ménagères). Il faut aussi souligner son rôle en termes d'agriculture urbaine puisqu'environ 5000 personnes exploitent une superficie de 750ha répartie sur une 100aine de sites agricoles. Cet écosystème est fragile et vulnérable, car menacé de pollutions diverses : déchets industriels, décharges d'ordures ménagères, excavations géantes, etc.

Il faut enfin et peut-être surtout évoquer les centralités vécues, territoire des proximités du quotidien, de la vie de quartier. En effet, alors que Ouaga se caractérise par une déficience d'offre de transport en commun tant publique que privée (taxi, VTC, informel sont, héritage de la période sankariste, très peu développés), l'espace de vie se restreint souvent à un périmètre proche du logement, accessible à pieds. Les nombreux marchés ouagalais apparaissent alors comme autant de centralités vécues au rayonnement microlocal pour certains, bien plus amples pour d'autres.

L'agglomération de Ouagadougou ressemble ainsi à un gigantesque puzzle en construction. Les liens, interactions et complémentarités entre les pièces de ce puzzle sont tantôt :

// à révéler (quel liant social, économique et culturel rassemble les citoyens motivant et façonnant leurs activités et leurs mobilités quotidiennes?),

// à confirmer (comment s'appuyer sur les opportunités écologiques, économiques, sur les formes architecturales et urbaines afin de structurer et de fédérer, non seulement les sept centralités urbaines proposées par le POS, mais aussi les nombreuses intensités urbaines ouagalaises ?

// ou à développer (comment assurer une égalité socio-spatiale d'accès au travail, aux services...pour tous les Ouagalais ? Lisant ces intensités urbaines et leurs échelles, comment en travailler les spécificités entre interactions et complémentarités?)

2.4 Les interstices comme espaces de fertilité et d'ingéniosité populaire

Les quartiers de Ouagadougou se caractérisent par un foisonnement d'activités informelles et une multiplicité d'usages des espaces partagés (rues, places, friches urbaines...) selon les moments de la journée (matin, après-midi, nuit) ou les saisons de l'année (saison pluvieuse, saison sèche). Certaines rues sont ou deviennent marchandes (bordées par des commerces de rue), lieux de rencontres et de lien social (maquis), sportives (transformées en terrains de foot ou jeux d'enfants), culturelles (théâtre, concerts) ou religieuses (transformées en aire de prière ou de réception d'hôtes) selon différentes temporalités. Cette créativité dans l'usage des espaces publics est aussi bien perceptible dans les quartiers lotis que ceux non lotis.



L'identité de Ouagadougou se dévoile également à travers des manifestations culturelles et artistiques plus structurées organisées périodiquement, notamment sur l'espace public. Certaines manifestations sont d'envergure internationale (SIAO¹, FESPACO², « Récréâtrales », « Rendez-vous chez vous ») où des artistes investissent les rues et places publiques par des installations et des performances théâtrales, ou musicales ; d'autres sont plus locales (baptêmes, mariages, funérailles, fêtes traditionnelles ou religieuses). Des communautés d'innovation sociale et/ou technique s'incarnant parfois dans des lieux (FabLab, lieux d'expérimentation) à l'instar du « OuagaLab » où des

¹Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou

²Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou

prototypes de services adaptés aux usages des citoyens sont créés, grâce au numérique et à l'intelligence collective de la jeunesse, au service des industries et des unités de production.



Le territoire est ainsi ponctué d'intensités de vie se matérialisant sur l'espace par des interstices ou intervalles d'urbanité. Ces énergies et économies solidaires produites par les initiatives populaires structurent le territoire à plusieurs échelles et touchent divers secteurs d'activité.



Comment projeter Ouaga 2050 à partir d'un plan de rencontres entre l'échelle locale du quotidien, l'énergie omniprésente des initiatives populaires et l'échelle globale de la métropole en devenir ?

Comment prendre en compte ces dynamiques locales d'innovations et de créativité dans la fabrique d'une urbanité spécifique et d'un développement territorial intégré ?

Quelle écosystème (naturelle, sociale, économique, etc.) de projet pour activer le développement d'une métropole soutenable ?

Comment créer un terrain fertile de rencontres entre initiatives populaires et actions publiques ?

3. Le sujet de l'atelier

3.1 Ouaga 2050, vivre le quotidien à l'échelle du grand territoire

Comment accompagner la mutation urbaine de Ouagadougou jusqu'en 2050 en tissant sur ses spécificités et ses initiatives locales pour répondre aux vulnérabilités ? L'atelier propose aux participants de réfléchir à la stratégie

de développement à l'horizon 2050. Il propose ainsi d'élaborer une vision pour accompagner sa transformation en intégrant les 7 centres secondaires et la forte croissance démographique de la capitale.

Ouagadougou se pose, comme toutes ses consœurs en métropole, capitale bouillonnante congestionnée et en (re)structuration permanente. Ce qui la distingue surtout à l'instar de quelques autres grandes villes africaines, c'est le rythme effréné de son développement.

Sa croissance vertigineuse appelle un rythme de production tout aussi soutenu. La planification urbaine est vite dépassée tandis que le millefeuille institutionnel peine à s'articuler et à faire corps pour se constituer cheville ouvrière de ces transformations. Dès lors, l'action publique est renvoyée au correctif, au rattrapage, à l'officialisation a posteriori.

Cette problématique, posée volontairement à un horizon relativement lointain, permet de passer de la logique de rattrapage actuelle à une stratégie de développement anticipé. L'enjeu de l'anticipation est majeur : comment assurer la sécurité sanitaire et alimentaire de 4 à 5 millions de personnes dans une métropole aux multiples vulnérabilités, dont les questions de la gestion des ressources et de l'eau sont en haut du podium?

La relation de la ville avec ses barrages et sa trame verte, sont des atouts incontestables pour son développement futur, constitue ainsi le point de départ de la réflexion posée aux équipes. Un autre point de départ semble pouvoir être trouvé au cœur des multiples intensités urbaines de cette agglomération diffuse. Dans ces interstices, le ouagalais s'adapte, fait avec, contourne, invente, et l'ingéniosité populaire y est féconde.

Le sujet de l'atelier est bien là, comment projeter Ouaga 2050 à partir d'un plan de rencontres entre l'échelle locale du quotidien, l'énergie omniprésente des initiatives populaires et l'échelle globale d'une métropole qui répond aux menaces qui pèsent sur elle ?

Comment accompagner la mutation urbaine de Ouagadougou jusqu'en 2050 en tissant sur ses spécificités et ses initiatives locales pour répondre aux vulnérabilités ?

Comment utiliser ces énergies, cette belle ingéniosité pour faire innovation urbaine?

3.2 Tanghin, laboratoire d'innovation urbaine

Un périmètre de réflexion stratégique

Nous proposons aux équipes de travailler sur un périmètre de réflexion étendu au bassin de vie et bassin d'emploi de la ville de Ouagadougou.

En effet, comme évoqué dans les paragraphes précédents, les 7 centres secondaires seront à intégrer dans le périmètre de réflexion. Les liens à développer entre eux, interactions, synergies et caractérisation de ces centres structureront le développement du territoire sur le long terme.

L'atelier propose donc une réflexion à différentes échelles.

Un territoire d'expérimentation

Situé au nord-est de l'agglomération de Ouagadougou, le quartier populaire de Tanghin prend naissance au niveau des trois barrages et se déploie au nord de Ouagadougou. Ce quartier a été aménagé à la faveur des lotissements massifs de la période révolutionnaire (1983-1987). Il constitue l'une des centralités secondaires du Plan d'Occupation du Sol. Il est également une centralité du Grand Nord de Ouagadougou qui s'étend à partir des trois barrages jusqu'à la zone industrielle et au futur aéroport de Donsin. Le grand Nord concentre un certain nombre d'investissements structurants dont l'échangeur du Nord et des projets de promotion immobilière en prélude à la délocalisation de l'Aéroport de Ouagadougou vers Donsin.

Le quartier Tanghin avec sa zone d'extension du Grand Nord de Ouagadougou constitue une échelle territoriale appropriée pour questionner le processus de métropolisation de Ouagadougou autour de nouvelles centralités urbaines et/ou écologiques, à l'occasion de cet atelier de maîtrise d'œuvre urbaine de Ouagadougou. Il semble pouvoir constituer un point de départ pour projeter un avenir métropolitain sur un temps plus long et un espace plus vaste, en prenant en compte les pratiques créatives, les usages quotidiens des citoyens, mais également les enjeux d'urbanité et de protection environnementale au sein de l'aire métropolitaine de Ouagadougou.

Le secteur de Tanghin pourrait alors se poser en creuset, en site d'expérimentation in vivo, living Lab d'un urbanisme tactique, lieu où s'inverse la logique et les manières de produire la ville.

4. Calendrier de l'atelier et modalités de participations

4.1 Format et calendrier de l'Atelier du 1 au 15 mars 2018

L'atelier sera organisé selon la méthode originale des Ateliers, consistant à réunir des professionnels de pays et métiers différents répartis en équipes pluridisciplinaires. Les 18 participants arriveront à Ouagadougou le vendredi 1^{er} mars 2019 et l'atelier débutera le 2 mars et se finira par une présentation des propositions des équipes jury composées de professionnels locaux et internationaux et de décideurs locaux, le vendredi 15 mars.

Les premiers jours, sur place, seront consacrés à des rencontres et des visites permettant à chacun de découvrir et de s'approprier le territoire de l'atelier. Au cours de la cérémonie d'ouverture, les autorités locales auront l'occasion de présenter directement aux participants leurs appréhensions du sujet et leurs attentes particulières. L'équipe de pilotage annoncera ensuite la composition des équipes, qui commenceront à travailler groupe, sans ordinateurs.

Le premier vendredi à lieu le forum d'échange, moment essentiel de l'atelier, pendant lequel les équipes présentent leurs analyses et premiers éléments de projets aux autres équipes et à un comité local qui réagit librement aux exposés. À l'issue de la deuxième semaine, un jury composé de professionnels locaux et internationaux et de décideurs locaux sera rassemblé pour écouter et analyser les propositions et la démarche de chaque équipe. Les présentations seront publiques. Au terme de celles-ci sera organisée une délibération du jury dont l'objectif n'est pas le choix d'un projet, mais la recherche d'informations importantes et stratégiques qui permettront de donner une continuité aux travaux et de créer une complémentarité entre les différents groupes. Une journée de restitution et d'échanges pourra être organisée avec le jury avant le départ des participants. Cette journée permettra d'établir une première synthèse en mettant en avant les indications du jury et le travail des trois équipes.

4.2 Programme

Ce programme est indicatif. Il pourra être adapté en fonction du calendrier local

| | |
|------------------------------|--|
| Vendredi 1 mars | Arrivée et installation des participants |
| Samedi 2 mars | Première visite de la ville et dîner de bienvenue |
| Dimanche 3 mars | Visite de la ville |
| Lundi 4 mars | Conférences thématiques et visite de la ville |
| Mardi 5 mars | Cérémonie d'ouverture officielle de l'atelier, formation des équipes |
| Mercredi 6 et jeudi 7 mars | Travail en atelier sans ordinateur |
| Vendredi 8 mars | Forum d'échange avec les acteurs locaux |
| Samedi 9 mars | Journée libre |
| Dimanche 10 au Mardi 12 mars | Travail en atelier |
| Mercredi 13 mars | Travail en ateliers Arrivée des membres internationaux du jury, introduction à leur destination et dîner de bienvenue |
| Jeudi 14 mars | Visite et conférence pour le jury Groupe de travail jury et pilotes |
| Vendredi 15 mars | Jury international, présentation des équipes, délibération du jury débat |

4.3 Être participant

Cet atelier s'adresse aux professionnels de tout âge et de toute nationalité, pratiquant un métier ou ayant une expérience en lien avec l'aménagement urbain.

Toutes les disciplines sont bienvenues : architectes, sociologues, géographes, paysagistes, ingénieurs, économistes, environnementaliste, artistes, etc.

Il est indispensable de bien maîtriser le français et l'anglais. Les participants seront hébergés à Ouagadougou et travailleront dans des locaux mis à disposition.

Un document présentant le contexte et les projets en cours est en cours d'élaboration, ainsi qu'un fonds documentaire avec les cartes nécessaires.

Les participants ne sont pas rémunérés, mais les frais suivants sont pris en charge : frais de voyage (dans une limite raisonnable), hébergement, restauration, visites et matériel de travail.

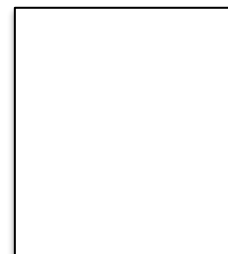
La sélection des 18 participants est faite par l'équipe de pilotage de l'atelier sur la base des capacités professionnelles des candidats, de leur expérience de thèmes similaires, de leur approche du sujet, de leurs facilités à communiquer (langues, expressions graphiques) et de leur motivation !

Pour présenter votre candidature, merci d'envoyer par email au plus tard le 23/12/2018 à l'adresse candidatures.ouagadougou@ateliers.org les éléments suivants :

- Fiche de candidature complétée (reproduite ci-après) . Nom du fichier : NOM_prenom
- CV en 1 page. Nom du fichier : NOM_prenom_CV
- Note d'une ou deux pages dans laquelle vous expliquez la nature de votre intérêt à participer, et les compétences/expériences que vous pouvez mettre à profit. Nom du fichier : NOM_prenom_Note.

Les résultats de la sélection seront annoncés environ deux semaines plus tard.

Fiche de candidature Ouagadougou 2019



Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : / / Nationalité : _____

Adresse postale : _____

Email : _____ Tél Portable : _____

Personne à contacter en cas de problème : _____ Tél : _____

Diplôme : _____

Situation actuelle : _____

Participation à d'autres travaux collectifs: _____

Comment avez-vous connu Les Ateliers ?

| | |
|---------------------------|--|
| Ancien participant | |
| Amis/collègues | |
| Université/professeurs | |
| Internet | |
| Autre (merci de préciser) | |

Compétences (de 0 : nul à 4 : maîtrise)

| LANGUES | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
|------------------|---|---|---|---|---|
| Anglais | | | | | |
| Français | | | | | |
| Autre (préciser) | | | | | |

| EXPRESSION | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
|-----------------------------|---|---|---|---|---|
| Dessin à la main | | | | | |
| Dessin à l'ordinateur | | | | | |
| Logiciel Indesign | | | | | |
| Présentation orale / écrite | | | | | |
| Travail en équipe | | | | | |

| COMPETENCES SPECIFIQUES | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
|------------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Agronomie | | | | | |
| Développement rural | | | | | |
| Design | | | | | |
| Economie | | | | | |
| Environnement | | | | | |
| Ingénierie | | | | | |
| Planification urbaine/territoriale | | | | | |
| Paysagisme | | | | | |
| Autres (préciser) | | | | | |

Décrivez-vous en 80 mots